COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 NOVEMBRE 2017

<u>Présents</u>: M. ARCHAMBAULT, maire, Mr MALECOT adjoint, Mmes BERTON, ROBERT adjointes,

Mme RAKOTOZAFY, Mrs AUGEARD, BODIN, BONTEMPS, GUYON, REIGNIER <u>Absentes</u>: Mmes GUERIN (procuration à Mme ROBERT), RICHARD (procuration à Mr AUGEARD)

Secrétaire : Mme BERTON

AFFAIRES SCOLAIRES

Gestion de la Cantine

Le maire informe le conseil que lors de l'assemblée extraordinaire de l'Amicale des Parents d'Elèves il y a eu confirmation de la volonté de dissolution, avec versement des fonds à l'ADASC.

Le maire présente au conseil les différentes démarches effectuées pour la mise en place du service de restauration scolaire : entretien à Poitiers avec les services du Centre de Gestion sur la règlementation en matière de personnel, rédaction d'un règlement intérieur, détermination de la fiche de poste, calcul du coût des repas.

Le conseil adopte le règlement intérieur

Mr REIGNIER demande des modifications sur les missions énumérées sur la fiche de poste. Le conseil accepte la nouvelle fiche de poste.

Conformément aux règles fournies par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, le conseil donne son accord pour l'établissement d'un CDI (Contrat de travail à Durée Indéterminée) par transfert en contrat CDI contractuel de droit public. Au vu des conditions substantielles du CDI de droit privé ce nouveau contrat se fera sur la base d'une durée hebdomadaire annualisée de 17/35 ème, grade d'adjoint technique territorial.

Prix des repas :

Après étude du coût des frais de fonctionnement de ce nouveau service, après vote à bulletin secret (votants : 12 oui 10 Non 1 blanc 1) il a été décidé de fixer le prix du repas à 4€20 pour les enfants, 5€50 pour les adultes.

Ce prix correspond à la prise en charge du coût des charges de personnel pour la confection et distribution des repas, le coût des achats de fournitures.

La collectivité conserve à sa charge , et ce depuis de très nombreuses années, le coût des frais en eau, chauffage, électricité, gaz, produits d'entretien, personnel de la surveillance du temps de repas (estimation 1€ par repas)

Le maire est chargé de toutes les démarches pour la facturation

Rythme scolaire

Le conseil donne son accord pour demander le passage à l'école en 4 jours pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018.

Participation matériel informatique école de Beuxes

Suite à une acquisition exceptionnelle de matériel informatique (4fixes, 2 portables) pour les 2 classes de l'école primaire de Beuxes, le conseil donne son accord pour verser la somme de 930 € 72 pour soutenir l'action d'amélioration des moyens informatiques mis à disposition des élèves pour l'enseignement

GESTION DU PERSONNEL

<u>Création de poste</u> : Suite à la mise en place du service de restauration le conseil municipal après vote à bulletin secret ayant pour résultat

Votants: 12 OUI 11 Blanc 1

décide de créer à compter du 1^{er} janvier 2018 un poste d'adjoint technique territorial contractuel de droit public à raison de 17/35^{ème} rémunération échelle C1 1^{er} échelon IB 347 IM 325 plus supplément familial, avantage en nature d'un repas par jour d'école.

Le maire est chargé de la déclaration de vacance de poste.

Le conseil adopte le nouveau tableau des effectifs modifié à compter du 1 er janvier 2018

REGIME INDEMNITAIRE (RIFSEEP)

Le conseil après avoir pris connaissance de l'avis du CTP sur le projet du nouveau régime indemnitaire , après vote à bulletin secret , votants 12 Oui 12 adopte le nouveau régime indemnitaire avec les termes présentés , en maintenant le principe de suppression 1/30ème par jour d'absence quel qu'en soit le motif (maladie ordinaire, accident de service, maladie professionnelle, longue maladie, maladie longue durée grave maladie) , de proratisation par rapport au temps de travail effectif (temps plein, non complet, temps partiel , temps partiel thérapeutique , ou pour tout autre motif)

CALENDRIER DES FETES 2018

Le conseil fixe les dates de manifestation organisée par la Commune

8 mai : Mardi 8 mai et repas offert aux ainés

14 juillet : Samedi 14 juillet jeux pour les enfants et buffet 11 novembre : Dimanche 11 novembre commémoration Noël : Samedi 15 décembre noël intergénérationnel

DIVERS

<u>Réseau gaz</u>: prospection pour raccordement dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux prévue prochainement. Ensuite un devis d'impact économique sera présenté par Sorégies.

<u>AXA Assurance complémentaire santé</u>: le conseil autorise le maire à signer une convention de prospection pour présentation de contrat à taux réduit en complémentaire santé.

A Sammarçolles le 28 Novembre 2017

Le maire

ARCHAMBAULT William